Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.

Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

vd.ch > Toutes les autorités > Grand Conseil > Séances du Grand Conseil

20_QUE_11 - Simple question Carole Schelker - Quelle procédure de contact de l'office du Médecin cantonal aux patients suite à un test positif au COVID-19 afin d'assurer un suivi et un traçage efficaces ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 17 novembre 2020, point 2.1 de l'ordre du jour

Texte déposé

Aujourd'hui, suite à un test positif au COVID-19, le patient reçoit le message synthétique suivant qui accompagne le résultat du test : « l'office du Médecin Cantonal prendra contact avec vous dans les meilleurs délais pour vous donner les consignes à suivre ». Force est de constater qu'en fonction du nombre de croissant de cas, ce contact peut prendre des jours, voire ne jamais arriver. Il en est de même pour le code de l'application Swisscovid qui tarde à être communiqué. On pourrait dès lors imaginer que des moyens plus pertinents et rapides soient déployés pour transmettre les informations essentielles aux patients afin de protéger sa santé et celle de son entourage.

J'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat:

Les procédures de contact de l'office du Médecin Cantonal aux patients suite à un test positif au COVID-19 sont-elles régulièrement réévaluées afin d'assurer un suivi et un traçage efficaces ?

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6 1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)